

**DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE  
CANTON DU TOUVET  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE  
DE SAINT BERNARD DU TOUVET ET SAINT HILAIRE DU TOUVET**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU LUNDI 26 MAI 2014**

L'an deux mille quatorze, le lundi vingt-six mai à vingt heures et trente minutes  
Le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison des  
Services Publics à Saint Hilaire du Touvet  
Sous la Présidence de Madame Julie DE BRIE.

Nombre de Conseillers Syndicaux en exercice : 4

Date de convocation du Conseil Syndical : le jeudi 22 mai

**ETAIENT PRESENTS** : Flore CAQUANT (titulaire), Julie DE BRIE (titulaire), Isabelle  
MICHAUX (suppléante), Fabrice SERRANO (titulaire), Philippe WACK (suppléant),  
Christelle NEYROUD (suppléante) arrivée à 22h45.

**ABSENTS EXCUSES** : Ann HERTELEER (titulaire ; procuration à Philippe Wack)  
et Gérald FOURNIER (suppléant)

Fabrice Serrano est nommé secrétaire de séance.

Lecture est faite par madame la Présidente de l'ordre du jour inscrit dans la convocation

### **1. Approbation du compte rendu du 22 avril 2014**

Madame la Présidente propose le compte rendu du Conseil Syndical du 22 avril qui est voté à l'unanimité sous réserve que la remarque de Philippe Wack soit prise en compte.  
Philippe Wack fait mention de la date prévue à l'origine du Conseil Syndical, soit le 3 juin, et non le 26 mai ; ce qui ne figure pas en l'état dans le susdit compte rendu.

### **2. Délibération indemnités de la Présidente**

Madame la Présidente propose de parler de sa demande de revalorisation des indemnités de la fonction de Présidente. Mais de ne pas le soumettre au vote afin d'attendre un Conseil Syndical avec davantage de titulaires.

### **3. Réforme scolaire**

Rapport sur le Comité extra ordinaire avec St Pancrasse, l'ensemble des parents d'élèves élus, les directeurs et les enseignants des deux écoles le mardi 13 mai. Changement des horaires du mercredi matin à partir de septembre 2014 (8h30-11h30) par rapport à l'emploi du temps agréé par la DASEN. St Pan ne souhaite pas se joindre à nous.

Nouveau décret Hamon changeant la donne, suivi de la rédaction et la diffusion d'un questionnaire (travail d'Ann Herteleer et Julie de Brie) à la fois qualitatif et quantitatif. Nette prononciation des familles pour une après midi dégagée TAP (Temps d'Activités Péri éducatifs). Ce ne pourra être le vendredi. Questionnaire maladroit sur certains points (coefficient familial et partie libre non inscrite sur le site etc. ...) mais particulièrement clair sur les grandes orientations. Il sera demandé à Nathalie de répertorier et ventiler les coefficients familiaux (grâce à la banque de données cantine).

Locaux : recensement des lieux possibles pour accueillir TAP (travail d'Isabelle Michaux et Ann Herteleer). Travail non exhaustif (autres possibilités salles Belledonne et Opac à creuser).

Réunion publique du 22 mai : une soixantaine de personnes. Des élus des deux communes. Une attention particulière à apporter concernant la barrière financière et la barrière culturelle à l'accessibilité aux TAP.

Comité de Pilotage : demande d'augmenter le nombre de parents d'élèves élus à 2 par écoles. En tout : 4 élus du Sisco, 4 parents d'élèves élus, 4 enseignants (dont 2 directeurs). Demande acceptée à l'unanimité.

Etapes : 2 juin embauche du coordinateur, 3 juin 17h Conseil d'école maternelle, 4 juin 19h Conseil d'école élémentaire, 5 juin envoi du dossier de demande d'expérimentation (si voté en tant que tel par les deux conseils d'école) \_ 6 juin, date limite de dépôt de demande d'expérimentation auprès de la DASEN (Direction Académique des services de l'Education Nationale) et de l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale Haut Grésivaudan).

Rédaction du Pedt par Cyril Vicier qui devra prendre en compte motivation de l'expérimentation.

24 juin : réunion des maires de St Hil' et St Bé et Sisco : budget de la réforme et participation des parents, subventions et part Sisco.

Choix du coordinateur : 6 candidatures. 2 correspondants aux diplômes attendus (besoin de subventionnement). Cyril Vivier retenu (2 grands atouts : Expérience de la mise en place des rythmes sur Echirrolles et salaire en ligne avec ce qui avait été défini au sein du SISCO).

Le SISCO se prononce pour des horaires de classe dans le cadre du décret Hamon:  
5 matinées de 8h30-11h30  
13h30-16h30 les lundis et vendredis ainsi qu'une autre journée à définir, les mardis ou les jeudis  
Avec une journée de TAP les mardis ou jeudis (avec une préférence pour le jeudi après-midi)  
L'accueil des enfants devra se faire à 8h20 et 13h20 avec une mise en conformité des horaires de bus.

#### **4. Délibération modification des Statuts du Sisco.**

Ouverture des compétences à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).  
Changement soumis au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité d'ajouter la compétence ALSH et de modifier les statuts du SISCO.

Flore Caquant les transmet à Nathalie Hauterive pour mise en forme et envoi à la Préfecture 38

## **5. Divers, fonctionnement quotidien du Sisco:**

### **Fermeture éventuelle d'une classe en maternelle**

Fabrice Serrano (maire de St Bé) avec Jean-Bernard Allan (maire de St Hil') a rencontré la DASEN le vendredi 16 mai. Il faut remonter les effectifs (aller au minimum au-delà de 93 enfants. Aujourd'hui 87).

### **Point sur le travail en cours des élus répartition des tâches**

Travaux: Il est décidé de faire une pause jusqu'en juillet 2015 sauf urgences et sécurité, afin de dégager des marges budgétaires, afin d'amortir impact Réforme sco. (Sauf diagnostic). Annulation rdv Fabrice Serrano avec Fag.

Isabelle Michaux, aidée d'Ann Herteleer et Philippe Wack s'occupe de devis en cours préau maternelle ; prestataire extincteurs, bureau de contrôle et sécurité (rapatrier registres de sécurité, achat éventuel d'une boîte sécurité, mutualiser avec St Hil' et Plateau, vérifier annotations des entreprises etc. ...)

Convention ponctuelle association : nouvelle rédaction de la part d'Ann Herteleer et Christelle Neyroud. A finaliser par Julie de Brie. Prochaine étape : conventions annuelles.

Fuel (Gérald Fournier) arrête des cuves et du chauffage. Renégociation en cours du prix au l. Téléphonie (Gérald Fournier) convention tri partite, prélèvement automatique possible. (pour tel pro portable et internet/téléphonie écoles et cantines).

Cantine maternelle (présence de Julie de Brie et Flore Caquant)

Rencontre personnel de l'école maternelle (de Julie de Brie et Flore Caquant)

Délibérations du 9 avril 2014 validées par Préfecture puis entérinées par S t Hil'. A l'ordre du jour du conseil municipal du jeudi 5 juin à St Bé)

Transports (Julie de Brie et Ann Herteleer) : double problème chauffeur et retards le matin aux Peloux.

Opac (Philippe Wack) : aujourd'hui, pas possible coupler chauffage. Mais possible aménager appartements pour écoles. Voir conditions ; notamment financières.

Devis diagnostic accessibilité (Philippe Wack) à faire le plus tôt possible (étude subventionnable Territoire 2014)

Diagnostic consommation énergétique à faire mais pas dans des délais aussi courts.

Administratif (Flore Caquant et Julie de Brie) : il est demandé que les CR soit entièrement fait par la secrétaire.

Demande non résolue auprès de Claire Cohade concernant devis jeux extérieurs école maternelle (subventionnable)

Discussion autour de la notion d'école ouverte et de la nécessité de fermer la cour de l'école élémentaire pour assurer la sécurité des enfants et la nécessaire responsabilité du SISCO.

**Date prochain conseil syndical : mardi 24 juin 20h30.**

*(Budget TAP et réforme, demandes de subventions, le quotidien et régime indemnitaire)*

La séance est levée à 23h26.